



# Pourquoi la CGT Fenwick-Linde ne signe-t-elle pas l'accords d'intéressement 2022, 2023 et 2024?

La CGT Fenwick-Linde a toujours défendu, « coûte que coûte », les intérêts des salariés. Elle a toujours lutté pour des augmentations de salaire significatives, permettant à chacun de jouir du fruit de son travail. La défense du pouvoir d'achat des salariés a toujours été au cœur de nos priorités.

Lors des réunions de négociations de l'intéressement des 23 mars, 1<sup>er</sup> avril, 25 avril et 18 mai 2022, la CGT FL a obtenu une répartition d'un versement de l'intéressement équitable entre tous les salariés à 100% (plus d'indexation sur le salaire). Quand la CGT FL propose une enveloppe d'intéressement à hauteur de 8% de la masse salariale totale (3 200 €), la Direction propose moins de 2% (700 €), quand la CGT FL propose une répartition 60% société / 40% en local cela n'est pas retenu par notre Direction, quand la CGT FL propose un reversement de 80% du surplus de l'EBIT dans l'enveloppe d'intéressement la Direction propose 50%. Quand la CGT FL propose des objectifs dont seuls les salariés en n'auraient la maîtrise, la Direction refuse. Pour info, la législation permet un montant total de 20% de la masse salariale soit une somme perçue de 30 852 € maximum. Chez Fenwick, la masse salariale total s'est 60 000 000 d'€. 20% de la masse salariale représente 12 000 000 d'€ que l'on divise par le nombre de salariés, soit 8 000€ par salarié...vs 700€ proposé par la Direction...ON EN EST LOIN NON !? Donc oui, nos propositions étaient toutes à fait cohérentes.

Nous tenons à préciser que cet accord s'il est signé, serait d'une durée de trois ans alors que nous proposons pour la CGT FL de le signer mais à la condition que ce dernier le soit pour un an.

La Direction Fenwick-Linde nous propose des clauses de revoyures ne permettant pas néanmoins une remise en cause de cet accord si celui-ci est signé, **donc nous vous informons que la CGT Fenwick-Linde ne signera pas cet accord.**

En effet, le contexte économique tendu, les risques sanitaires et les multiples tensions géopolitiques ne permettent pas à ce jour une vision à moyen et long terme sur tous les sujets de stratégies d'entreprises (économiques et sociales). Ce serait donc pénaliser les salariés que d'accepter de signer cet accord en l'état sachant que les prévisions économiques et sociales peuvent changer à tout moment dans le contexte actuel.

M. Cain lui-même directeur financier Fenwick France a bien rappelé qu'il était très pessimiste quant à l'atteinte du chiffre d'affaires lors de notre CSE du 17 mai 2022. Et que dire de cette grotesque mise en scène filmée entre M. Wencker et M. Cain qui finalement confirme bien ce que nous dénonçons ci-dessus.

Si le chiffre d'affaires (CA) n'est pas atteint cela aura un impact direct sur l'EBIT qui sont pour rappel, tous deux, les objectifs à atteindre pour le déblocage de l'enveloppe au niveau National. Il ne resterait donc plus comme espoir pour obtenir un minimum d'intéressements, que les objectifs agences à hauteur de 30% de l'enveloppe contre 70% pour le National. **30% de 700 € représente 210 €**

Notre Direction indique ne pas avoir de vision suffisante sur un an pour le business par contre elle considère qu'un accord d'intéressement de trois ans est légitime pour les salariés.

Les salariés ne nous ont pas élus pour accepter de signer tout et n'importe quoi et en effet, notre Direction persiste à envoyer des signaux très négatifs à nos collaborateurs qui désertent un peu plus chaque année la société Fenwick, à nos yeux, un fleuron National.

**La CGT Fenwick-Linde trouve scandaleux cet accord d'intéressement qui n'est toujours pas à la hauteur de l'investissement des salariés de l'entreprise malgré des bénéfices records chaque année.**

**Vos délégués Syndicaux CGT Fenwick-Linde**

Romé Cosenza ([rome.cosenza@cgtfenwick-linde.fr](mailto:rome.cosenza@cgtfenwick-linde.fr))

Alexandre Lefebvre ([alexandre.lefebvre@cgtfenwick-linde.fr](mailto:alexandre.lefebvre@cgtfenwick-linde.fr))

Christophe Sanzey ([christophe.sanzey@cgtfenwick-linde.fr](mailto:christophe.sanzey@cgtfenwick-linde.fr))